



SOMMAIRE

Le mot du maire
La vie de la commune
Les projets en cours
A propos de ...
En bref
État-civil
Bloc notes - Agenda

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du maire : les loups sont entrés dans Paris...

Jusqu'à ce funeste soir du 13 novembre, c'était le titre d'une belle chanson qui parle aux oreilles de chacun. Mais c'est devenu pour beaucoup de Français un cauchemar difficile à évacuer, surtout pour ceux qui l'ont vécu.

Actes barbares, actes de guerre : jamais nous n'aurions pu imaginer que des scènes d'une telle violence puissent un jour se produire en France, le pays des droits de l'homme. Actes commis en majorité par de jeunes Français fanatisés, issus des banlieues ...ou pas, au nez et à la barbe de nos services de renseignements, dont les victimes sont des innocents, jeunes filles et garçons pour la plupart, là pour se distraire une fin de semaine. Autant d'éléments qui à la fois interrogent et font froid dans le dos. Parlant de l'attentat de janvier contre Charlie Hebdo, on pouvait évoquer une vengeance contre un journal satirique. Mais ici, rien de tel. Les terroristes veulent porter atteinte à notre mode de vie, à nos libertés. Dans ce contexte, on a beau dire et tenter de se persuader qu'il faut continuer à vivre comme avant : ça ne sera pas facile en tous lieux et pour tout le monde. Sans compter le terrible traumatisme physique et psychologique pour les blessés et leurs familles.

Les Français ont besoin d'être rassurés, entourés, protégés. Aussi ont-ils réagi très favorablement à l'instauration de l'état d'urgence sur une période de 3 mois. Mais dès fin novembre, des critiques se faisaient jour invoquant les méthodes trop musclées de la police, les atteintes à la liberté. Et au bout des trois mois ? Le pays sera-t-il purgé des cellules djihadistes qui à l'heure actuelle sont encore présentes sur le sol national et constituent un danger imminent et majeur pour la population ? Ne faudra-t-il pas conserver le dispositif de contrôle à nos propres frontières, même si on en connaît les limites ? Nos services de

renseignements auront-ils des moyens humains et technologiques supérieurs pour éviter un nouveau désastre ? Au lieu d'imposer une limitation draconienne des déficits à ses pays membres, l'Europe ferait mieux de sécuriser autant que faire se peut ses frontières pour les pays de l'espace Schengen. Il a fallu attendre ces terribles attentats pour qu'enfin quelques pays de l'UE s'engagent dans le combat aux côtés de la France pour éradiquer l'ennemi. Quand il s'agit de rendre hommage aux victimes des attentats et à la France, tout le monde répond présent. C'est à qui illuminera son monument le plus emblématique aux couleurs nationales et chantera la Marseillaise en agitant notre drapeau national. C'est certes un geste de solidarité que nous Français avons apprécié, mais c'est facile à faire et très insuffisant face au péril qui menace nos démocraties occidentales.

Les loups sont entrés dans Paris et ailleurs en France, chez nos voisins également. En France, ils ont investi, pour le moment, les villes... Pour le moment, mais rien ne dit que certains n'éprouveront pas le besoin de se mettre au vert à la campagne étant donné que l'état d'urgence fera son œuvre. C'est le message que le Préfet a délivré aux maires de Haute-Loire réunis à l'Hôtel du Département fin novembre. Par conséquent, ne soyons pas angéliques, restons vigilants autour de nous. Puissent les fêtes de fin d'année constituer pour nous tous un élément de diversion permettant d'oublier une année 2015 noire et d'envisager le nouvel an sous de meilleurs auspices.

Au nom de tous les élus, je vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2016. Préservez votre santé et soyez heureux. L'important pour être heureux, c'est de posséder ce qui ne s'achète pas.

LA VIE DE LA COMMUNE

Rentrée des classes 2015-2016

La cour vient d'être récemment remise en état, des travaux extérieurs concernant la sécurisation de l'accès à l'école seront terminés au mois de septembre. C'est dans cette ambiance de renouvellement et de rafraîchissement qu'a eu lieu la rentrée scolaire des élèves ce mardi 1^{er} septembre 2015 à l'école Jean Macé.

Comme l'année précédente nous retrouvons la même équipe pédagogique avec Isabelle Goux, directrice et enseignante en maternelle, Fabienne Bousseaud enseignante en cours préparatoire et élémentaire et Pascal Cubizolle enseignant en cours moyen et cours élémentaire.

L'effectif de l'école est de soixante élèves. Aucun changement au niveau du personnel d'encadrement : Isabelle Leydier (ATSEM) qui assiste la directrice Mme Goux en classe de maternelle, Rosa Boudot et Marie Yolande Favey



Les manifestations de l'année 2015

Vous avez pour la plupart d'entre vous participé à une ou plusieurs animations 2015 depuis l'événement Germaine TILLION en mars jusqu'au vide grenier en fin de saison estivale. Le beau temps ayant été systématiquement de la partie, la réussite fut au rendez-vous. Ainsi, vous toutes et tous bénévoles- animateurs de la vie locale avez-vous été justement récompensés de vos efforts. Dans la vie d'une commune, les moments festifs, de détente sont à plus d'un titre indispensables : décompresser, oublier un moment les soucis de la vie quotidienne, entretenir la convivialité, faire de nouvelles rencontres, retrouver d'anciennes connaissances... C'est aussi le moyen de mettre

en valeur le village, le faire découvrir sous un jour faste, montrer son dynamisme.

La municipalité vous remercie pour votre implication et vous assure de son soutien dans l'organisation des futures animations. De nouvelles manifestations ont vu le jour ou sont ressuscitées de leurs cendres. Bravo à celles et ceux qui ont osé ! La réussite ne sourit qu'aux audacieux : il doit bien y avoir encore parmi nous des audacieux qui peut-être s'ignorent S'ils tentent, nous les aiderons.

Voici quelques photos illustrant une année bien remplie.



La journée Germaine TILLION



La Cool et Verte



La course cycliste de Pentecôte



Alègre médiéval



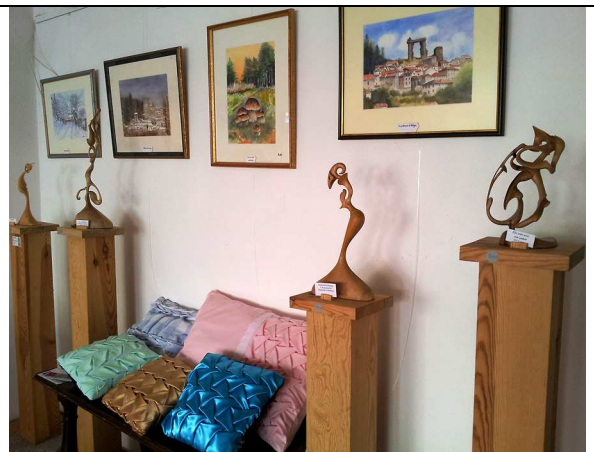
La fête de la Neira



Le festival des trois chaises



Le marché bio



Le carrefour des créations

LES PROJETS EN COURS

Outre la revitalisation du centre bourg, projet développé par ailleurs dans ce bulletin, nous conduisons d'autres opérations. Certaines sont en cours, d'autres achevées :

➤ **Le réseau de chaleur** : les premiers essais de mise en route ont eu lieu fin novembre, suivis d'une montée en puissance progressive en intégrant dans le réseau les bâtiments appelant davantage de chaleur. Puis viendra le moment, courant janvier, de raccorder tous les particuliers. Nous avons contractualisé avec un fournisseur de bois (P.F.A.) sur une durée de un an à compter du mois de septembre 2015 (livraison ancienne chaudière). Les agents techniques ont été formés au fonctionnement de la chaufferie. C'est à eux alternativement que reviendra la surveillance de la chaufferie. Le temps de travail correspondant sera comptabilisé dans le budget de la chaufferie. Monique Rieu, secrétaire de mairie aura en charge la gestion financière.

Vous serez conviés à une demi journée portes - ouvertes. M. ABEILLON du bureau d'étude AVP Ingénierie donnera les explications du fonctionnement des chaudières.

➤ **Les travaux de réseau aux Doniches 2** : nous avons fait l'acquisition d'un chemin privé pour désenclaver la zone d'activité des Doniches 2 sur la voie communale d' Allègre à Châteauneuf. La première tranche d'aménagement est achevée avec branchement à l'assainissement du local technique de la commune, de la maison des chasseurs et passage en souterrain des réseaux secs. En 2016, un prolongement sera effectué pour récupérer les eaux usées de la caserne des sapeurs pompiers et d'autres riverains ainsi que les eaux pluviales.

➤ **L'étude des diagnostics d'eau et d'assainissement** : selon la loi, il faut réviser tous les 10 ans les schémas d'eau et d'assainissement. Pour améliorer la qualité des réseaux (recherche des fuites), pour obtenir des subventions d'investissement, pour un meilleur repérage de ces réseaux de manière informatique (très utile lorsqu'on fait des tranchées). Cette démarche est indispensable et par ailleurs bien subventionnée.

➤ **Les travaux de la chapelle Notre Dame de l'Oratoire** : précédemment, deux architectes du patrimoine avaient proposé deux solutions différentes pour remédier au problème d'humidité qui détériore l'intérieur du monument depuis de nombreuses années. Ces attermoiments de la part de professionnels du bâtiment ont éveillé le doute

chez les élus. De plus, il est avéré que deux filons d'eau traversent en profondeur l'édifice provoquant des remontées par capillarité. Même au prix d'une tranchée extérieure de grande profondeur, on n'est pas assuré de pouvoir les capter. Dans le cas où ce serait possible, la profondeur empêcherait une évacuation de l'eau dans la canalisation des eaux pluviales. Pour toutes ces raisons, la commission bâtiment a proposé au conseil municipal d'annuler le projet initial relativement coûteux même subvention déduite. Le conseil municipal dans sa réunion du 20 novembre 2015 a entériné la proposition. Il sera dans un premier temps mis en place une véritable circulation intérieure d'air. De plus le drain côté ouest sera repris afin d'assurer une meilleure imperméabilité du mur.

➤ **Le carrefour de la poste** : l'étude du centre bourg a démontré que la RD 13 qui traverse Allègre fonctionne comme une déviation par rapport au centre bourg. Que l'on arrive à Allègre par le sud, par le nord ou par le sud ouest, la vue sur le bourg médiéval est fugitive . L'automobiliste traverse en totalité le village sans avoir à aucun moment un aperçu ne serait-ce que du point culminant : la potence. De plus, aucun panneau n'attire l'attention sur le patrimoine du bourg ancien, aucun parking n'est proposé pour laisser son véhicule et accéder à pied au centre bourg.

A partir de ce constat, la mairie a l'intention de faire du carrefour de la poste un lieu incitatif pour s'arrêter ou prendre en voiture la rue Baptiste Marcet afin d'accéder au centre bourg. Il s'agira de matérialiser le carrefour au sol sur la RD 13, de mettre en place un panneau signalant à la fois le centre bourg médiéval et le parking. Ce dernier sera aménagé en contrebas de la route départementale, en haut de la rue montée Saint Martin. S'y ajouteront quelques places d'arrêt minute sur la route départementale à hauteur du feu rouge. L'ensemble de ce dispositif permettra également d'améliorer le stationnement à hauteur du carrefour de la poste et donnera une solution aux parents d'élèves de l'école. De plus, une voie piétonne (déjà imaginée par un bureau d'étude lors des travaux de voirie du centre bourg) est envisageable en utilisant le charreyron qui arrive place de l'ancienne mairie.

A PROPOS de Installations au bourg :

Deux nouveaux professionnels à la Maison de Santé d'Allègre...

Notre **chirurgien-dentiste**, monsieur **Belgacem KHERRATIA** a fait ses études à la faculté dentaire de Clermont Ferrand. Il s'est installé au Puy en Velay en 2000 où il a exercé pendant 9 ans puis à Saint Pal de Mons pendant 5 ans. Il prévoit d'ouvrir son cabinet dentaire dans les locaux de la maison de santé d'Allègre au début de l'année 2016



Thibaud ENGELHARD, jeune **kinésithérapeute** de 31 ans est installé à Allègre depuis le mois d'août 2015, il est né à Paris où il reste jusqu'à l'âge de 10 ans. Puis il gagne Bourges avec sa famille avant de faire ses études à Clermont-Ferrand puis Vichy où il rencontre Geoffrey GARNIER, comme lui, étudiant en kinésithérapie. Les huit premières années de sa vie professionnelle se déroulent à Lyon. Suite à des contacts avec Geoffrey Garnier lui proposant de s'associer pour son cabinet d'Allègre Thibaud accepte l'offre. Ainsi nous avons deux kinésithérapeutes depuis le mois d'août.

... et une nouvelle adjudante à la gendarmerie

Le major Serge Antonin ayant intégré depuis cet été la gendarmerie de Craponne sur Arzon, il convenait de le remplacer par un nouveau gendarme. Et c'est l'adjudante Séverine Morichaud qui lui succède. En place depuis le mois de juillet 2015, c'est elle qui est à la tête de la brigade de proximité d'Allègre qui compte 5 gendarmes. Originnaire de Limoges, elle est passée par l'école de gendarmerie de Tulle où elle était formatrice avec son mari qui a été nommé à la gendarmerie de La Chaise-Dieu. Ils habitent avec leurs deux enfants à la gendarmerie d'Allègre.



Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne adaptation parmi nous.

A la communauté de communes

La maison de la jeunesse se restructure à la demande de la micro-crèche qui évoluait dans un espace confiné. La nécessité de disposer de deux dortoirs et d'un bureau assurant une certaine confidentialité ont conduit à un redéploiement important.

Ainsi, la micro-crèche occupe désormais le local contigu au leur et qui abritait le centre de loisirs.

Ce dernier a déménagé dans une salle en bout de bâtiment qui fait suite à la grande salle d'activité. Cette dernière est donc à la disposition du centre de loisirs lors des vacances (petites et grandes) et du collège du Mont bar pour des activités sportives. Ce redéploiement a entraîné l'installation d'un nouveau local « toilettes ».

Désormais, le ménage des locaux est assuré par le service des ADMR d'Allègre et financé par la CCPA.

La réforme territoriale suit son cours. L'objectif est de réduire le nombre de territoires intercommunaux pour mutualiser les moyens, obtenir davantage d'aides, être des interlocuteurs de poids face aux pouvoirs accrus des nouvelles régions. Le Préfet a publié des cartes en tenant compte dans la mesure du possible des aspirations des communes et intercommunalités. La réflexion se poursuit au niveau de la CCPA, notre communauté de communes. Les communes se sont prononcées en décembre. La C.D.C.I (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) examinera les demandes de modifications par rapport à la dernière proposition du Préfet (octobre 2015). Le 31 mars 2016, le nouveau découpage du département sera achevé et les nouvelles communautés territoriales fonctionneront à partir du 1^{er} janvier 2017.

Pour notre part, après un large débat, les élus ont opté pour une intégration de la commune d'Allègre dans la future communauté d'agglomération du Puy en Velay. C'est d'ailleurs le cas de toutes les communes de la CCPA excepté (pour l'instant) Bellevue la Montagne. Plusieurs éléments ont fait pencher la balance :

➤ Notre bassin de vie se situe sur St Paulien et Le Puy.

➤ Le collège d'Allègre est en grande partie alimenté par des enfants du secteur de St Paulien

➤ La communauté d'agglomération a une situation financière très favorable.

➤ Au moment de la fusion, il n'y aura pas d'incidence au niveau fiscal pour les ménages, ni sur la taxe d'habitation, ni sur le foncier non bâti (la communauté d'agglomération ne perçoit pas le foncier bâti). Ce sont les communes qui prendront

en charge les augmentations d'impôts liées à la réforme territoriale. Elles seront ensuite remboursées par la communauté d'agglomération au moyen d'une attribution de compensation. Ce dispositif sera pérennisé. Mais il ne tient pas compte des éventuelles futures hausses d'impôts consécutives au relèvement des bases d'imposition (que les élus ne maîtrisent pas) et aux modifications des taux d'imposition votées par l'assemblée délibérante.

➤ De nombreux fonds de concours sont attribués aux communes par la communauté d'agglomération pour des aides au développement sur de très nombreux projets.

Cependant, des incertitudes existent au niveau de la future communauté d'agglomération :

➤ **La compétence « petite enfance »** n'est pas exercée actuellement par la communauté d'agglomération alors qu'elle est une compétence de la CCPA. Si elle n'est pas prise par l'agglomération, elle reviendra aux communes.

➤ **La compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés »** est exercée par la communauté d'agglomération, mais pas par la CCPA. C'est un syndicat (SICTOM des Monts du Forez) qui gère le domaine des déchets sur la CCPA. Pourra-t-il subsister ? Peut-être dans le cadre d'un mécanisme dit de représentation-substitution à partir du moment où les périmètres (SICTOM et future agglomération) sont différents

➤ **La compétence urbanisme** : le souhait de quasiment tous les élus (CCPA- Com d'Agglomération) est que cette compétence continue à être gérée au niveau communal. Or, l'arrivée éventuelle dans l'agglomération d'une communauté de communes ayant adopté auparavant cette compétence pourrait faire obstacle au souhait des élus.

➤ **La ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)** qui apporte de nombreux avantages fiscaux aux collectivités et aux entreprises fait actuellement l'objet d'une réforme nationale. Elle n'entre certes pas directement dans la négociation car c'est une mesure à l'échelle nationale. Mais, il ne faudrait pas que le passage dans la nouvelle structure agglomération au caractère périurbain plus affirmé nous prive des avantages de la ZRR alors que nous répondrons autant qu'actuellement aux critères pour en faire partie.

A la lecture, on s'aperçoit qu'il demeure des questions très importantes sans réponses à l'heure actuelle. Il aurait été logique qu'un délai supplémentaire soit accordé aux élus pour se prononcer sur un sujet qui engage fortement l'avenir de nos territoires. Or, il n'en est rien.

EN BREF

Du nouveau sur le petit écran

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la haute définition. Qu'est-ce que cela veut dire ?

- Une meilleure qualité son et image
- Un accès de tous les foyers à l'ensemble de l'offre TNT gratuite, soit 25 chaînes

Qui est concerné et que faire ?

- Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : contactez votre opérateur pour vérifier que votre décodeur est compatible.

Si vous recevez la télévision par l'ADSL ou la fibre : vous n'avez rien à faire.

- **Si vous recevez la télévision au moyen d'un râteau** (plus d'un foyer sur deux) : Vérifiez par vous-même, placez-vous sur la chaîne 7 : si vous

voyez à l'écran « Arte HD », vous n'avez pas besoin d'adaptateur.

Le 5 avril 2016, il sera sans doute nécessaire de procéder à une recherche et une mémorisation des 25 chaînes.

Aide à l'équipement (acheter l'adaptateur) : pour les téléspectateurs exonérés de la redevance (ou contribution à l'audiovisuel) et recevant la télévision au moyen d'un râteau. Cette aide est de 25 euros (prix de base d'un adaptateur)

ATTENTION : le 5 avril, vous pouvez avoir un écran noir ! N'attendez pas pour agir !

Fleurissement du bourg

Il est encore monté d'un cran en qualité et en quantité. Tout ceci grâce à l'implication de nombreux particuliers qui embellissent avec beaucoup de goût leurs pas de portes et leurs jardins. Mais également grâce à une équipe de

bénévoles parmi lesquels des élus à la main verte. Vous méritez toutes et tous un grand merci. La réflexion pour 2016 a commencé en particulier au niveau de l'entrée nord.

La commune en mode hiver

- Le planning de déneigement n'a pas été modifié par rapport aux années précédentes. Vous pouvez le consulter sur le site de la mairie ou sur le bulletin municipal de Décembre 2014. La rue Notre Dame de l'Oratoire doit être en totalité libérée de tous véhicules de jour comme de nuit du 15 novembre au 15 mars. Les riverains en sont avertis.

- Le déblaiement des trottoirs, en particulier le long de la RD 13, est très important pour la sécurité des piétons. Nous faisons le maximum pour intervenir le plus vite possible et nous remercions les riverains qui prennent la pelle.

Vitesse excessive

Constat dressé au niveau de l'entrée nord d'Allègre. Un sondage avait été réalisé en mars 2013 sur une semaine au moyen d'un radar pédagogique. Pour rappel : 15 593 véhicules ont traversé Allègre en une semaine (de basse saison). Ce qui fait une moyenne de 1 559 véhicules par

jour. Parmi ceux-ci, 35 % (un bon tiers) étaient en dépassement de vitesse.

Depuis, les couloirs de circulation ont été matérialisés. Un cheminement piétonnier sera matérialisé jusqu'au niveau du carrefour RD 13 / RD 21.

Dégradations

➤ **Site du mont Baury** : Depuis quelques temps, des traces de quad et de 4x4 dégradent fortement le site du mont Baury qui s'étend jusqu'à l'espace pique-nique au bout de la promenade. C'est un petit havre de paix revendiqué comme tel par nombre d'habitants du bourg, sans compter les visiteurs d'un jour.

Il n'est pas question d'empêcher qui que ce soit de se livrer à son sport préféré, mais pas en ces lieux qui font partie du patrimoine historique et naturel du village, sur une voie sans issue ne présentant aucun intérêt pour la randonnée motorisée.

D'ailleurs, un arrêté existe interdisant le lieu à tout véhicule à moteur hormis pour les besoins de l'exploitation agricole et forestière.

Dans nos campagnes, les chemins sont nombreux et propices à la pratique des sports mécaniques.

Alors, de grâce, laissez nous notre petit coin de paradis.

➤ **Place Docteur Gallaud** : nous avons constaté de nombreuses détériorations du domaine public en ce lieu : deux protections d'arbres cassées, deux quilles et une grille de protection de plate-bande descellées. Je vous laisse deviner si à la place des quilles s'étaient trouvés des piétons...

Deux repas de fin d'année

Le CCAS organise le repas de Noël le 20 décembre à la salle George Sand.

Le maire et les adjoints ont invité le personnel communal à partager un repas de fin d'année,

cette année au restaurant de la gare le lundi 21 décembre. C'est une façon de remercier les agents pour leur sérieux, leur assiduité et leur implication dans le travail quotidien, au service des habitants de la commune.

Une équipe d'élus au téléthon

Christine THIVAT, maire de Lissac et les Lissacois ont organisé une après midi téléthon le 5 décembre à Lissac. Les élus d'Allègre ont fait honneur à l'invitation en participant au baby-foot géant. Nous

avons rencontré les Chapeloux que nous avons battus à plate couture !! Si bien que par la suite, personne n'a voulu se mesurer à nous de peur de boire le bouillon !!

Vœux de la municipalité

C'est avec plaisir que les élus vous invitent à fêter le nouvel an le samedi **9 janvier 2016 à la salle G. Sand à 18 H.**

Extinction nocturne

Depuis le 23 septembre, de 23h30 à 5h30, toutes les lumières de rues sont éteintes. Dans le BM 10, nous avons envisagé de conserver éclairée seule la rue du mont Bar (RD 13). Mais, ce n'était pas possible techniquement. Il fallait en effet laisser les

lumières dans plusieurs autres rues. Alors, nous avons décidé de tout éteindre. La lampe torche fait désormais partie de la panoplie du parfait noctambule... à condition de prévoir la pile pour l'alimenter !!

Les salariées des ADMR se sont formées aux premiers secours

Jeudi 10 décembre à l'occasion de la dernière réunion de travail salle de la Mairie, avait lieu la remise des diplômes de formation aux premiers secours. En octobre, novembre, lors de deux journées, les salariées de l'association locale ADMR d'Allègre ont suivi cette formation assurée par le capitaine des pompiers d'Allègre Patrick Ferrand assisté d'Amaury Milcent et Laura Petit. Toutes les salariées ont été très volontaires et

actives dans cette formation pratique qui peut leur être très utile dans leur activité professionnelle ainsi que dans leurs vies de tous les jours et, de plus cette journée a été effectuée sur leur temps libre. Tout au long de l'année, les salariées participent à des formations pour maintenir, approfondir leurs expériences et compétences et pour les tenir informés des évolutions au sein de leur métier.

« La médiathèque voit grand »

Peut-être faites-vous partie ou connaissez-vous des personnes ayant renoncé à lire à cause de problèmes de vue. Eh bien, à la médiathèque, vous trouverez des romans, des polars, des magazines écrits en gros caractères, étudiés pour faciliter la lecture. Et si vous ne pouvez pas vous rendre à la médiathèque, la médiathèque ira à vous : l'équipe de bénévoles peut vous apporter vos livres à domicile !

Suggestion : vous pourriez emprunter un de nos coups de cœur :

☞ Une dernière danse de Victoria Hislop

Ou bien :

☞ Le rêveur et le brigadier de Pierre Petit

Nous vous rappelons que la médiathèque est ouverte les mercredis et samedis de 9h30 à 11h30, les vendredis de 16h à 18h et les dimanches de 10h à 12h. Pour le portage de livres, signalez-vous à la médiathèque en téléphonant aux heures de permanence au 04.71.00.53.58. Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite de trouver moult livres sous votre sapin de Noël.

Des nouvelles de la maison de santé pluridisciplinaire

A la plus grande satisfaction de nous tous, notre maison de santé peu à peu s'étoffe avec de nouveaux professionnels de santé.

Il ne nous manque plus que la venue d'un médecin pour remplacer le docteur ENJOLRAS qui arrêtera son activité fin mars 2016 pour jouir d'une retraite bien méritée.

Pour être plus efficace, nous avons constitué un groupe de travail : tous les professionnels de santé, le docteur ENJOLRAS, la directrice de l'EHPAD, le directeur de la MAS ainsi que des élus. Ce groupe bénéficie du soutien de Jean François COMTE et de Laetitia VENOSINO, tous deux chargés de mission dans la recherche de professionnels de santé pour nos territoires, respectivement sur le Pays de Lafayette et le Pays du Velay. Ensemble, nous avons rédigé un dépliant pour diffusion par tous moyens et en particulier lors de visites dans les facultés de médecine des départements voisins, mais également dans les hôpitaux où de nombreux futurs docteurs viennent en stages.

Néanmoins, cela ne suffira peut-être pas. Aussi faisons -nous appel à vous toutes et tous. Il s'agit de contacter nos relations lesquelles activent leurs relations : ainsi se met en place un système de chaîne de solidarité très pratiquée de nos jours sur les réseaux sociaux. D'ailleurs, plusieurs

personnes nous ont déjà soumis le fruit de leur propre recherche. Mais, c'est comme au loto, on ne gagne pas à tous les coups. Cependant 100 % des gagnants ont joué...

Le dépliant est à votre disposition en mairie si vous pensez avoir une piste.

Allègre

Nous recherchons un MEDECIN

Venez découvrir ALLEGRE, nous serons ravis de vous y accueillir

Si vous avez envie de vivre une vie professionnelle :

- Authentique dans un cadre environnemental protégé
- Entouré de tout un réseau médical en liaison avec des hôpitaux
- Dans des locaux neufs et fonctionnels

Si vous êtes attachés au monde rural et à sa qualité de vie

Entre ses deux volcans Allègre vous attend

La région Auvergne-Rhône Alpes



L'année 2015 est marquée par la réforme des régions : de 22 régions, nous passons à 13.

Les 6 et 13 décembre 2015, nous avons élu 204 conseillers régionaux parmi lesquels (seulement) 6 représenteront la Haute-loire.

En chiffres : 12 départements, 7.6 millions d'habitants, près de 70 000 km².

Aurillac-Chamonix : 535 km ; 6h30 de route

La deuxième région de France après Ile de France et la septième d'Europe.

Le plus grand domaine skiable du monde.

La capitale régionale sera Lyon, mais des services resteront en place à l'hôtel de région à Clermont-Ferrand.

Ainsi Clermont-Ferrand est déchu de son titre de capitale régionale à l'image de 8 autres villes par le biais de la réforme. Si dans certaines régions il y a eu débat, ça n'a pas été le cas en Auvergne-Rhône Alpes car Lyon est d'une toute autre importance.

Les régions montent en compétences et donc en puissance : développement économique, formation professionnelle, transports, enseignement (lycées), développement de la connexion au très haut débit, prévention et gestion des déchets, aménagement du territoire...

Pour les Rhônalds, l'Auvergne c'est : (références La Montagne du 22/11/2015) **les volcans** (qui restent les stars de l'Auvergne); **le fromage** (la région comptera 15 des 46 appellations AOC); **Vulcania** ; **l'A.S.M** (ils ont le foot, nous le rugby) et **Michelin** (la première entreprise de la nouvelle région, le gros cadeau dans la corbeille de mariage)

Et la Haute-Loire dans tout cela ? Elle apparaît comme un trait d'union entre les deux territoires jumelés. Ce mariage aura peut-être permis de résoudre son éternel problème d'écartèlement entre Auvergne et Rhône Alpes, entre Clermont d'une part et Saint Etienne et Lyon d'autre part.

La revitalisation du centre bourg

Immeuble coccinelle : Nous avons une esquisse au niveau APS par l'architecte D.FARGETTE et un montant actuel de subvention de 200 000 euros.

Il apparaît important d'affiner le projet : c'est la raison pour laquelle le conseil s'est accordé une année supplémentaire au niveau de l'étude.

Néanmoins, les travaux d'alimentation par le réseau de chaleur sont maintenus car c'est le moyen d'acheminer ce mode de chauffage en centre bourg. De plus, il est préférable de faire réaliser ce dernier branchement par les deux entreprises qui ont œuvré sur l'ensemble du réseau, l'une en particulier (CF2C) étant spécialisée dans les canalisations de chauffage.

Sondages Potence : les relevés topo ont été réalisés cet été conformément à la demande de la DRAC. Nous devons dès maintenant déposer un nouveau dossier d'autorisation de réaliser des sondages en 2016 : c'est en cours par l'intermédiaire de Concordia.

Liaison Bar-Baury par chemin numérique : le montant de l'estimation est élevé. Mais il s'agit d'un projet innovant. Il est possible d'obtenir une subvention de l'Europe. Daniel VINCENT,

directeur de La MDDT (Maison Dép. Du Tourisme), doit rencontrer le C.P.I.E (J.N BORGET) pour envisager de réaliser sur cette liaison un parcours Respirando à l'image du tour du Mt Bar. Cette solution permettrait d'obtenir une subvention plus élevée. Il ne faut pas non plus oublier que nous allons entrer dans une nouvelle communauté territoriale qui aura en charge la compétence tourisme et une forte dynamique de fonds de concours (aides) envers les communes membres. Nous allons également étudier une offre de David HAQUIN entrepreneur sur notre commune.

Friche industrielle CHARRETIER : nous sommes en possession du plan de gestion de BIOBASIC qui envisage trois options. La commission urbanisme s'est réunie pour étudier ce plan et communiquer ses propositions. C'est un dossier qu'il faut activer à plusieurs niveaux :

- choix de l'option de dépollution
- démarches administratives à engager auprès des propriétaires actuels
- recherche de partenaires financiers (ADEME ?)
- traiter les structures non prises en compte par la dépollution

Les obstacles existent, mais le jeu en vaut la chandelle.

Revitalisation du centre bourg

Rendu du travail des bureaux d'études
NAP architectes et Culture Trafic

Samedi 23 janvier, à 9h30, salle de la mairie

Nous vous attendons nombreux pour découvrir **Allègre demain**



Les visites des villages

A la suite des élections municipales, les élus s'étaient engagés à aller à la rencontre des habitants de tous les villages de la commune. Commencées en juillet, les visites animées par des petits groupes de conseillers, se sont achevées en octobre. Voici donc le temps de la synthèse.

Partout, l'accueil fut amical. La courtoisie et la compréhension mutuelle ont présidé aux échanges. Le verre de l'amitié ponctuait chacune des visites.

L'apport d'une telle démarche est double :

- un moment de convivialité entre les élus et des habitants de la commune que nous n'avons pas l'occasion de rencontrer aussi souvent que ceux du bourg.
- une meilleure perception des préoccupations et des problèmes par une indispensable visite sur le terrain.

Vos interrogations, vos demandes ont très souvent tourné autour des mêmes sujets, si bien qu'on peut les résumer ainsi :

- ☞ réhabilitation et entretien du petit patrimoine
- ☞ aménagements des lieux de collecte des déchets (dalle et entourage)
- ☞ entretien de la nature environnante par l'enlèvement de divers détritiques, sources de pollutions
- ☞ entretien des chemins et pistes forestières : saignées, empierrement, réfection...

La commune agira, mais nous n'avons pas les moyens ni humains, ni financiers de satisfaire

toutes les attentes dans des délais très brefs. Les travaux nécessitant des investissements lourds (réfections de chemins et pistes) sont pris en compte au fil des années dans le budget d'investissement. Quant aux interventions plus légères (petits travaux sur le patrimoine, nettoyage de la nature, etc...), nous espérons pouvoir compter sur votre aide matérielle. Nous l'avons dit et nous avons été entendus. D'ailleurs, ce travail en commun des habitants a déjà commencé par le nettoyage d'un lavoir (voir photo).

Voilà sans doute, au-delà du travail lui-même, l'occasion de resserrer les liens et entretenir une bonne ambiance dans les villages.

Pour notre part, nous avons **pris** et **appris** au travers de ces visites auxquelles tous les élus ont participé. Nous avons **pris** beaucoup de plaisir à vous rencontrer, à approfondir notre connaissance des lieux. Nous avons **appris** à mieux cerner vos problèmes et vos attentes. Tout ne se fera pas en un jour, mais il faut bien commencer ...un jour.

Le lavoir de Chaduzias



Le SICALA

Lancement du Contrat Territorial de la Borne et de ses affluents

Animé par le **Syndicat InterCommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (SICALA)**, le Contrat Territorial sur la Borne et ses affluents contribue à la préservation des rivières, de l'eau potable et des zones humides (tourbières, sagnes,...). C'est un programme d'action durable sur cinq ans qui permet d'améliorer la qualité des milieux aquatiques pour transmettre à nos enfants une ressource en eau de qualité.

Pour cela, il est prévu diverses actions sur le territoire : de nombreux travaux sur la végétation des berges, la protection des zones humides, la réduction des pollutions diffuses, la valorisation du patrimoine lié à l'eau ou encore l'éducation à l'environnement.

Les travaux prévus sont déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral. **Avant toute intervention, le SICALA envoie par courrier une demande d'autorisation aux propriétaires concernés. L'ensemble de la démarche est basée sur le volontariat.**

Le Contrat a été construit avec les acteurs du territoire : collectivités, services de l'état, pêcheurs, associations diverses, agriculteurs,... Il est financé par les collectivités (SICALA, agglomération du Puy-en-Velay, communauté de commune des Portes d'Auvergne, commune de Sembadel), l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Département de la Haute-Loire, la Région Auvergne et la Fédération de Pêche). Il répond en partie aux exigences de l'Europe et de la France pour la gestion de l'eau.

Pour plus d'informations sur ce projet, vous pouvez contacter Sarah Duvochel ou Ludovic Séguda au 04 71 04 16 41 ou par mail sarah.duvochel@sicalahauteloire.org, ou ludovic.seguda@sicalahauteloire.org

Des outils pour la gestion des zones humides

L'un des objectifs du Contrat Territorial de la Borne est la préservation des zones humides, en particulier pour leur rôle de maîtrise des risques liés à l'eau. En effet, comme le ferait une éponge, les zones humides ont la capacité de stocker l'eau lors de fortes pluies, limitant ainsi les risques d'inondation, et de la restituer progressivement dans les cours d'eau lors des sécheresses ou des périodes d'étiages. Un **accompagnement gratuit, à la demande, est proposé à tout propriétaire ou gestionnaire qui rencontre des difficultés avec une zone humide**. Par ailleurs, une recherche sera réalisée en 2016 pour cartographier et améliorer les connaissances sur l'ensemble des zones humides de l'amont du bassin de la Borne. A cette occasion, les habitants des communes concernées seront invités à nous faire partager leur connaissance du territoire. Pour toute question ou remarques, n'hésitez pas à contacter le CEN Auvergne au 04 71 74 62 21 ou par mail à l'adresse aurelie.soissons@espaces-naturels.fr



ETAT - CIVIL 2015 (second semestre 2015)

Naissances :

LUCAS Nolan, Mayron, Guillaume le 17/07/2015

BORIE Emma le 12/08/2015

Mariage : 1

AUBERGER Pascal et GIRAUD Nathalie le 26/09/2015

Décès et Transcriptions : 20

DIOUDONNAT veuve BLANC Claudia Eugénie Paulinele 20/06/2015

CARTAL Maurice Jean Baptiste veuf de CHAMBON Yvonnele 11/07/2015

AMPILHAC épouse MILCENT Marie Chantal Louisele 13/07/2015

MASSE veuve CHARRAT Cécile Antoinettele 01/08/2015

SOULIER Alfred Jacques époux de DELABRE Mariele 25/07/2015

JAVOGUE Jacqueline Mariele 24/08/2015

THIERRY veuve PACHECO Jeannine Marinettele 03/09/2015

GORY veuve PORNON Julie Jeannele 24/09/2015

MASSE Alexandre Eugène époux de GAITTE Jeanninele 28/09/2015

MONATTE veuve FOURCADE Marie Joséle 03/10/2015

BRUN veuve GRAND Léa Marcelle Jeannele 23/10/2015

CHAPUIS veuve MARGOIL Marie Florentine Antoniale 30/10/2015

GARNIER veuve LEYDIER Anastasie Jeannele 24/10/2015

CHABRIER Jean Marius Paul époux de GOUDET Noëliele 06/11/2015



BLOC-NOTES

La mairie

Courriel : mairie.allegre@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-allegre.com
Téléphone : 04 71 00 71 21
Fax : 04 71 00 22 84

Ouverture au public : le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h15

le mercredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00.

Le maire reçoit le mercredi de 10h00 à 12h00

ADMR

Téléphone : 04 71 00 22 04

Permanences : vendredi de 9h00 à 12h00 ;
lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h00

Assistante sociale

Téléphone : 04 71 00 71 92

Permanences en mairie le mercredi de 9h00 à 12h00

Déchetterie

Ouverture au public : mercredi de 14h00 à 17h00 et samedi de 9h00 à 12h00. Accès gratuit pour les usagers du SICTOM

Des numéros utiles

Pompiers : 18

SAMU : 15

Maison de santé : 04 71 00 12 01

Médecins de garde (dimanches et jours fériés en journée) : 04 71 04 33 33

Allo Enfance maltraitée : 119

Gendarmerie : 17

École laïque Jean Macé : 04 71 00 70 29

Micro-crèche : 04 71 00 23 25

Centre de loisirs : 04 71 00 23 86

Collège du mont-Bar : 04 71 00 71 74

Communauté de communes : 04 71 00 51 89

Office de tourisme : 04 71 00 72 52

Urgence dépannage électrique : .. 08 10 33 30 43

AGENDA

Janvier

Samedi 09 janvier 2016 à 18h00, au C G S, Gilbert Meyssonier, maire, et le conseil municipal d'Allègre ont le plaisir de vous inviter à la **présentation des vœux**.

Samedi 23 janvier, à 14h, CGS, Assemblée générale des Amis du Mont Bar. Cotisation, bilan moral et financier-brioche

Dimanche 24 Janvier, à 14h, au Centre George Sand, LOTO, organisé par l'Amicale des pompiers d' Allègre.

Vendredi 29 janvier, au CGS, à 20h30, cinéma : STAR WARS - Le réveil de la force

Samedi 30 janvier, à 17 heures , au C G S - Assemblée Générale du Comité de Jumelage, (suivie d'une soirée amicale avec repas)

Février

Vendredi 5 février, à 14h, CGS, les Amis du Mont Bar organisent un goûter : **Bugnes du secteur**

Dimanche 7 février, à 14 h, au CGS, Loto des Amis de la Merisaie

Vendredi 12 février, au CGS, à 20h30, cinéma : Le pont des espions

Samedi 13 février, au CGS, à 20h30, cinéma : Au cœur de l'océan (L'histoire vraie qui inspira Moby-Dick)

Dimanche 14 février, à 14 h, salle polyvalente de Céaux d'Allègre - Loto du Comité de Jumelage d'Allègre, Céaux, Monlet, Vernassal.

Dimanche 28 février, à 14h, au CGS, loto organisé par l'Amicale Laïque

Mars

Jeudi 17 mars, les Amis du Mont Bar : **Sortie au Bowling à Saint-Christophe**

Avril

Dimanche 3 avril, au CGS, à 15h00 Venez applaudir le groupe "**Les baladins**". Spectacle organisé par l'amicale laïque.

Jeudi 14 avril, au CGS, **Choucroute et jeux de société**. Manifestation organisée par les Amis du Mont Bar

Dimanche 17 avril, au CGS, à 14h, **théâtre** les Amis de la Merisaie

Du 16 au 24 avril : **voyage du Comité de jumelage** à Krostitz, Leipzig et Berlin

Mai

Samedi 14 mai, à 14h, au boulodrome de Fonteline, **Boule Lyonnaise challenge Thierry ROYER**

Dimanche 15 mai au boulodrome de Fonteline, 14h **concours de pétanque**

Dimanche 22 mai, au C G S, deuxième édition de "**la Cool et verte**".

Jeudi 26 mai, sortie en Ardèche. **La Grotte Chauvet et Antraigues (Jean Ferrat)**. Sortie organisée par les Amis du Mont Bar

Samedi 28 mai, au CGS, à 14h, **projection de photos anciennes** par le CCAS

Juin

Lundi 6 juin, au CGS, à 20h30, **spectacle atelier théâtre** du collège de Craponne

Mardi 14 juin, au CGS, à 20h30, **spectacle atelier théâtre AGUMAAA**

Jeudi 16 juin, au CGS, à 20h30, **spectacle du collège**

Jeudi 16 juin 2016, **banquet de printemps** au restaurant **Leydier**. Repas organisé par les Amis du Mont Bar

Vendredi 24 juin, au CGS, **Atelier Art floral** des Amis de la Merisaie

Samedi 25 juin, au CGS, **spectacle de fin d'année de l'école Jean Macé**

Juillet

Mercredi 13 juillet, en soirée **Bal du 14 Juillet**, organisé par l'Amicale des pompiers d'Allègre.

Samedi 16 et dimanche 17 juillet, les fêtes médiévales

Jeudi 21 juillet, à 17h, devant le 20 rue du Château, **visite gratuite d'Allègre**. Organisée par l'association des Amis d'Allègre et l'OT-CCPA.

Vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 juillet, aux écuries du château, **Le Festival des trois chaises**.

Août

Dimanche 7 août, de 9h à 19h, autour de la salle **George Sand**, **Fête de la Neira**

Notez que certaines informations qui nous sont parvenues après la parution du BI n'ont pas pu être insérées dans l'agenda.

PROCHAIN NUMÉRO DU BULLETIN MUNICIPAL : juin 2016